

Rupture ?

Le nouveau président Nicolas Sarkozy est pour la rupture. Ça tombe fort bien ! Nous aussi ! Nous sommes pour la rupture, entre autres, avec l'esprit de soumission face à l'hégémonie de l'anglais, à la rupture face à la langue de bois qu'ont opposé les ministres successifs de l'Éducation nationale — de quel bord que ce soit — à la prise en considération de l'introduction de l'espéranto dans l'enseignement.

“Plus d'égalité des chances”

Ces mots figurent sur la profession de foi du candidat Sarkozy reçue par tous les électeurs au second tour des présidentielles.

Il ne peut y avoir égalité des chances avec une langue étrangère qui s'impose de plus en plus lourdement dans notre société comme langue principale. Les citoyens sont inégaux devant elle : c'est le locuteur natif de cette langue (moins de 5% de l'humanité) qui est en position dominante, qui impose son jeu. Le rapport Grin¹ n'a pas été pris en compte par le ministre Gilles de Robien. Peut-être est-ce justement parce qu'il remet en question *“la position dominante des anglophones dans toute situation de négociation, de concurrence ou de conflit se déroulant en anglais”* et aussi parce qu'il prend l'espéranto en considération : *“Le but de ce rapport n'est pas de défendre cette option [l'espéranto] dans l'absolu, car on sait qu'elle suscite bien souvent des réactions passionnelles ou qu'elle est immédiatement rejetée sans aucun argument, ou sur la base d'arguments d'une assez étonnante ignorance”*.

Les réponses opposées par les ministres successifs à l'introduction à part entière de l'espéranto dans l'enseignement, où il n'est admis qu'à titre d'activité socio-éducative basée sur le bénévolat depuis la circulaire de Jean Zay (11 octobre 1938), reprennent et répètent plus ou moins les mêmes préjugés du passé. À titre d'exemple, l'article suivant (p. II), intitulé *“À quand la rupture avec les préjugés?”*, donne les réponses négatives de deux ministres de gauche, Claude Allègre et Jack Lang, et d'un de droite, Gilles de Robien.

Lorsque Gilles de Robien lui oppose que *“L'apprentissage des langues vivantes répond à un double objectif : permettre aux élèves de disposer et d'un outil de communication et d'un vecteur de la découverte du pays où cette langue est en usage”*, il ne tient pas compte du fait que l'espéranto représente l'excellence pour le premier objectif et que, pour le second, il n'a rien à envier à l'anglais qui est en fait quasiment la seule langue étrangère admise — à quel coût ? — dans tous les établissements d'enseignement. L'espéranto est le vecteur le plus rapide et aisé à apprendre pour la découverte de TOUS les pays.

L'un des plus éminents linguistes du siècle dernier, Antoine Meillet (1866-1936), membre de l'Institut, professeur au Collège de

Plaidoyer d'un prix Nobel pour l'espéranto

La communication linguistique et la transmission des valeurs culturelles attendent un véhicule rationnel, pratique, économique et équitable. Les soutiens se multiplient.

Le 9 mai 2007, à l'occasion de la Journée de l'Europe, le Parlement européen a accueilli 13 prix Nobel parmi lesquels le professeur Reinhardt Selten, prix Nobel d'Économie 1994. Le communiqué en français mentionne à son sujet que le président du PE, Hans-Gert Pötering, *“a ensuite souligné l'importance des travaux de Reinhardt Selten (Prix Nobel d'Économie 1994) sur la Théorie de jeux, mais aussi son militantisme pour l'Espéranto”*.

Reinhardt Selten, qui avait appris l'espéranto tout seul à l'âge de 17 ans, a donc pu en parler en connaissance de cause. Il a dit entre autres :

“Une langue facile à apprendre comme l'espéranto permet une solution neutre du problème linguistique. On apprend plus facilement une seconde langue étrangère que la première. L'effet d'une seconde langue est si fort, et l'espéranto est si facile, qu'il est plus favorable d'apprendre l'espéranto en premier, et ensuite une langue nationale, plutôt que cette langue étrangère seule. C'est scientifiquement prouvé par des tests scolaires. Quelques pays pourraient d'abord faire un traité sur l'enseignement scolaire de l'espéranto. On pourrait ensuite étendre ce traité aux autres pays.”

Le texte en allemand du discours du prof. Selten peut être lu avec sa traduction en espéranto sur **“Libera Folio”** www.liberafolio.org

“L'espéranto, c'est le latin de la démocratie”

Émile BOIRAC (1851-1917). Recteur de l'Académie de Grenoble en 1898 et de Dijon en 1902, professeur agrégé de philosophie, auteur d'ouvrages sur la psychologie, président du Comité Linguistique (ancêtre de l'Académie d'Espéranto).

France, avait écrit dans **“Les langues dans l'Europe nouvelle”** : *“Si l'apprentissage des langues étrangères est poussé à fond de manière à profiter à l'esprit, il demande un temps immense. S'il est superficiel, il n'apporte rien à la culture intellectuelle.”*²

L'Europe a bien changé mais cette constatation est toujours valable.

De tous les candidats que nous avons eus au premier tour des présidentielles de 2007, aucun ne brille en matière de langues, comme l'ont rapporté **“Le Monde”** et **“La Presse”** (Québec, voir **“L'art de tirer la langue”** en p. III).

“Une démocratie irréprochable”

Nicolas Sarkozy a proposé *“une démocratie irréprochable”*. S'il est vrai que le français est *“la langue de la République”*, chacun peut constater une intrusion de plus en plus poussée de l'anglais en France, y compris sur le site de... la Présidence ! En effet, l'adresse www.elysee.fr conduit d'abord à une page en anglais ! La démocratie ne peut exister là où des citoyens, à la fois Français et

Européens, ne sont pas en mesure de dialoguer directement, sans le recours à des interprètes.

C'est pure illusion de croire que l'interprétation est supérieure à l'espéranto, une langue dont la maîtrise est possible dès le cadre scolaire sans un grand effort budgétaire et sans surcharge des programmes puisque, comme l'a rappelé récemment le prix Nobel Reinhardt Selten : *“il est plus favorable d'apprendre l'espéranto en premier”*

Un autre invité, qui a aussi participé à l'accueil au Parlement européen de prix Nobel, à l'occasion de la Journée de l'Europe, le prof. Martinus Veltman, qui a l'habitude de travailler en deux langues, l'anglais et le français, au CERN (Centre Européen de la Recherche Nucléaire), a déclaré que *“les 23 langues utilisées au Parlement conduisent à une « déperdition des messages »”*. Alors ?

Henri Masson

1 Extraits essentiels et adresse du document intégral sur www.esperanto-sat.info/article694.html

2 Paris : Payot, 1918; 2ème édition en 1928, p. 302

À quand la rupture avec les préjugés?

Les ministres qui ont successivement occupé le poste de l'Éducation nationale n'ont fait que répéter ce qui s'est dit et écrit à propos de l'espéranto depuis des décennies sans tenir compte de ses aspects historiques, pratiques, pédagogiques, de sa situation actuelle, sans tenir compte de l'avis de personnes compétentes et dignes de foi :

Gilles de Robien : Réponse au député Arnaud de Montebourg (PS, Saône-et-Loire). Question et réponse publiées respectivement au "J. O." le 03/10/2006, p. 10230 et le 23/01/2007, p. 850 :

"L'apprentissage des langues vivantes répond à un double objectif : permettre aux élèves de disposer et d'un outil de communication et d'un vecteur de la découverte du pays où cette langue est en usage. Cet aspect d'ouverture sur la civilisation et la société des pays concernés, pleinement intégré dans les contenus des enseignements de langue vivante à l'école, au collège et au lycée, est un des éléments constitutifs de ces enseignements. Or, en raison de ses caractéristiques de langue neutre, dépourvue de supports littéraires, historiques ou géographiques présents dans d'autres langues classiques ou vernaculaires, l'espéranto ne peut offrir cette approche culturelle et sociétale indissociable de la connaissance d'une langue vivante. Pour cette raison, l'espéranto ne peut être retenu parmi les langues offertes à l'école et dans les classes de collège et de lycée au titre des enseignements de langue vivante ni être inscrit aux examens comme matière à option. Néanmoins, ainsi que le mentionne l'honorable parlementaire, la possibilité demeure, pour des établissements scolaires volontaires, d'organiser une initiation à l'espéranto, à leur initiative et sur leurs moyens propres, dans le cadre d'activités complémentaires."

Claude Allègre : Réponse au sénateur Bernard Fournier ("J.O." du 30 décembre 1999. Art. 18989) et aux députés Michel Bouvard (UMP, Savoie), Louis Guédon (UMP, Vendée) François Rochebloine (UDF, Loire) et Jean-Paul Dupré (PS). "J.O." 10 janvier 2000. Article 36838 concernant aussi les questions des trois premiers députés : Art. 29792, 35911, 36801. :

"Quarante-quatre langues vivantes étrangères peuvent être choisies par les candidats au baccalauréat, soit au titre des épreuves obligatoires, soit au titre des épreuves facultatives. Avec un tel éventail, le système éducatif français est l'un de ceux qui en Europe et dans le monde proposent aux familles les choix les plus ouverts. Il permet notamment, au travers de l'enseignement de l'anglais, de l'allemand et de l'espagnol qui sont les trois langues les plus communément étudiées par les élèves au collège et au lycée et les plus fréquemment choisies par les candidats au baccalauréat, de rendre plus aisée la communication au sein de l'Union européenne et dans le monde. Cet éventail représente par ailleurs une très lourde charge en termes d'organisation de l'examen qu'il ne saurait être question d'accroître l'ajout d'épreuves supplémentaires. Pour toutes ces raisons, il n'est pas envisagé d'introduire une épreuve d'espéranto au baccalauréat."

"Les dieux auraient favorisé l'humanité, s'ils lui avaient donné une langue commune."

PLATON (- 427 à - 348)

Jack Lang : Réponse au député François Goulard (UMP, Morbihan). Question et réponse publiées respectivement au "J.O." le 12 février 2001, p 967) : 48167. 26 juin 2000 :

"Le développement de la connaissance et de la maîtrise des langues vivantes constitue une des priorités constantes du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. En l'état actuel des choses, l'organisation du collège prévoit l'introduction progressive des langues vivantes. L'étude d'une langue vivante étrangère est obligatoire en classe de sixième. L'enseignement d'une deuxième langue vivante débute en quatrième et y sera assuré pour tous les élèves à partir de la rentrée scolaire 1998. Avec douze langues offertes au choix des élèves au collège — anglais, allemand, espagnol, italien, russe, portugais, arabe littéral, hébreu moderne, chinois, japonais, néerlandais, polonais —, auxquelles s'ajoutent pour le lycée le danois, le grec moderne et le turc, le système éducatif français est l'un de ceux qui, en Europe et dans le reste du monde, proposent aux familles le choix le plus ouvert, et il paraît peu justifié d'en accroître encore la diversité. Par ailleurs, l'absence de support littéraire, historique ou géographique comparable à ceux d'une langue classique ou vernaculaire n'a pas permis de retenir l'espéranto au nombre des langues susceptibles d'être présentées aux examens. Pour ces motifs, il ne paraît pas opportun de donner une suite favorable à la proposition de loi n° 96-485 du Sénat relative à l'enseignement de l'espéranto. Cette position n'exclut en aucune manière la possibilité laissée aux établissements scolaires d'organiser, sur leurs moyens propres et dans le cadre d'activités complémentaires, une initiation à l'espéranto."

■ Voir aussi la réponse de Luc Ferry (2002) sur www.esperanto-sat.info/article205.html

Des "choix ouverts"... sur la fermeture

"Les choix les plus ouverts" sur lesquels se sont appuyés Claude Allègre et Jack Lang pour rejeter l'espéranto sont de la poudre aux yeux.

Il est connu que bon nombre de classes d'allemand sont fermées, toujours au profit du seul anglais. Et les rapports Legendre (1995-1996, puis 2003-2004) et Herbillon (2003) sont éloquentes sur la débâcle des langues face à "l'hégémonie écrasante de l'anglais" dont il est question dans le second rapport Legendre. Il parlait aussi de "pari manqué de la diversification des langues", et signalait "une régression des grandes langues européennes de proximité et une disparition progressive des langues dites rares qui sont pourtant utilisées par des populations considérables de la planète"...

Le rapport Herbillon s'est contenté de signaler l'existence de l'espéranto sans aller plus loin, alors qu'il aurait dû être pris en considération au moins par le fait de sa neutralité (avantage qu'avait le latin), de sa facilité (avantage que n'a pas le latin), de sa valeur propédeutique et civique : orientation, préparation à l'apprentissage des autres langues, ouverture à l'idée d'un civisme européen, et même planétaire, etc.. Visiblement, les ministres ne prennent jamais des nouveaux faits en considération, notamment le rapport Grin, qui date d'octobre 2005. Leur vision est statique. En fait, la motivation du refus reste pratique-

ment inchangée depuis des décennies. On y retrouve des arguments de Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique au début des années 1920, antisémite, devenu ambassadeur du gouvernement de Vichy auprès du Vatican.

En somme : la référence !

C'est sous le règne de Jospin au n° 127 de la rue de Grenelle (1988-1992) que l'expérience concluante d'enseignement au Collège de Villefranche-sur-Saône a été torpillée.

Lorsque le député Arnaud de Montebourg (PS, Saône-et-Loire) a demandé au ministre de l'Éducation nationale Gilles de Robien ce qu'il avait l'intention de faire pour encourager l'enseignement de l'espéranto, il a appuyé sa demande sur le rapport Grin à propos de "L'enseignement des langues étrangères comme politique publique"¹ et aussi sur le fait que l'espéranto jouit d'un tel soutien dans quelques pays membres de l'UE, parmi lesquels la Hongrie. Pour l'instant, le pays où les conditions sont les plus favorables au monde à l'enseignement officiel de l'espéranto est celui d'où le président Sarkozy a ses racines...

1. www.arnaudmontebourg.fr/web/nav/article.php?id=130

Comble de l'hypocrisie

Comme député, sans doute sur la demande d'électeurs, Jack Lang avait ainsi interrogé son prédécesseur Claude Allègre :

"M. Jack Lang appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la promotion de l'enseignement de l'espéranto, langue à portée universelle, dans les établissements scolaires français. Compte tenu de son développement dans bon nombre de pays de l'Union européenne et dans le cadre de l'élargissement de la Communauté, il souhaite savoir les mesures que prendrait le Gouvernement pour favoriser son expansion en tant que langue auxiliaire de communication". ("J.O." du 16 mars 1998, p. 1493/7031)

Enfin, les citoyens sont en droit de se demander où Jack Lang et Gilles de Robien, ont bien pu découvrir que cette langue est "dépourvue de supports littéraires".

Sans parler du reste !... Alors, rupture ?

L'occasion manquée

Au moment où le gouvernement de Raymond Poincaré faisait occuper la Rhur (11 janvier 1923, jusqu'en 1925), il commettait une autre bévue en s'opposant farouchement à ce que la question de l'espéranto soit traitée à la Société des Nations, et ceci malgré un rapport positif du secrétariat de la SDN publié sous le titre "L'espéranto comme langue auxiliaire internationale" (28 juin 1922). Résumé de ses conclusions :

De l'enquête entreprise par le Secrétariat Général suivant décision de la 2ème Assemblée de la Société des Nations, il résulte que :

1. Laissant de côté la question d'une langue diplomatique, le besoin d'une langue auxiliaire pour les relations directes internationales semble être fortement ressenti.
2. La plupart des éminentes corporations scientifiques et commerciales qui ont étudié le problème se sont déclarées favorables à une langue neutre et simplifiée, qui n'attente en aucune façon au prestige des langues littéraires nationales, et elles recommandent en général l'espéranto.
3. L'espéranto semble être effectivement une des plus parfaites, vraisemblablement la plus simple, et en tous cas la plus répandue, des langues conventionnelles proposées.
4. L'espéranto convient pour remplir le rôle de langue auxiliaire, et son usage abondant, écrit et oral, lui a conféré les qualités d'une langue vivante et souple, déjà bien développée, et capable de s'enrichir encore.
5. L'espéranto est enseigné, soit obligatoirement, soit facultativement, dans des écoles

- publiques de 1er et de 2ème cycle de 17 états en fonction d'articles de loi, de décrets ministériels ou de décisions de responsables locaux.
6. Des expérimentations qui ont été faites prouvent que l'espéranto est d'acquisition très facile. En effet, des enfants européens et américains l'apprennent en un an à raison de deux heures chaque semaine; et des enfants d'Extrême Orient l'apprennent en deux ans au même rythme hebdomadaire, alors qu'il leur faut six ans d'étude à raison de 4 à 5 heures par semaine pour acquérir une autre langue européenne. Pour des adultes, le temps requis est plus court : 25 à 40 leçons sont généralement suffisantes.
7. L'espéranto ne chargerait pas les programmes scolaires et il ne concurrencerait pas les langues de cultures nationales. L'expérience montre en effet qu'il aide à l'étude de celles-ci, et qu'il fait gagner du temps comme introduction logique au latin, au grec et aux langues modernes.
8. Les responsables scolaires qui incitent à l'enseignement de l'espéranto, souhaiteraient que sa pérennité soit garantie par une reconnaissance des états permettant à l'Académie

d'Espéranto de contrôler l'évolution normale de la langue tout en préservant durablement son unité .

9. Le développement de l'espéranto est considéré par plusieurs gouvernements comme un progrès important de civilisation, mais son enseignement obligatoire dans les écoles dépend avant tout d'un consentement mutuel entre les états, garantissant un nombre suffisamment important de puissances prêtes à agir dans le même sens.
10. L'Autriche, la Bolivie, le Brésil, la Chine, le Danemark, l'Égypte, la Hongrie, le Japon, la Norvège et la Nouvelle Zélande ont déjà informé le bureau international de l'Union Universelle Télégraphique qu'ils étaient prêts à admettre l'introduction de l'espéranto parmi les langues nationales pour les communications internationales.
11. L'usage de l'espéranto semble répandre un esprit de solidarité internationale tout à fait conforme aux objectifs de la Société Des Nations...

Remarque : Ce même point 11 peut aussi s'appliquer par rapport aux objectifs de l'Onu.

L'art de tirer la langue

Aucun des candidats du premier tour des présidentielles ne brille par la connaissance des langues. Autant dire tout de suite qu'aucun ne parle l'espéranto. Mais il n'y a pas lieu de les incriminer en cela. C'est le système éducatif français qui ne leur a pas donné la possibilité de le découvrir et surtout de le choisir.

Il n'a guère été question de politique linguistique durant la campagne, et aucun média n'a fait savoir que le seul candidat à s'être ouvertement et publiquement prononcé en faveur de l'enseignement de l'espéranto, en fait une candidate, était Marie-Georges Buffet.

Deux médias, l'un français, "**Le Monde**" (lettre d'information aux abonnés), et l'autre québécois, "**La Presse**" (Louis-Bernard Robitaille, avec la collaboration spéciale de l'AFP), relayé par "**Cyberpresse**"¹ se sont penchés sur les connaissances linguistiques des candidats à la présidence.

Il apparaît que José Bové, Frédéric Nihous et Philippe de Villiers parlent couramment l'anglais. Dominique Voynet aussi et, en outre, l'allemand. Il semble utile de rappeler ce qu'elle avait dit au "**JDD**", après le sommet de Kyoto (1997) : "*Toutes les discussions techniques se sont déroulées en anglais, sans la moindre traduction, alors qu'il s'agissait d'une conférence des Nations unies. Trop de délégués ont été ainsi en situation d'infériorité, dans l'incapacité de répondre efficacement, de faire entendre leurs arguments*", et aussi que, suite au sommet de La Haye, en 2000, le délégué britannique, John Prescott, s'était moqué de son mauvais anglais dans un journal britannique.

Pour Arlette Laguiller, L.O. répond que "*son cursus scolaire ne lui a pas permis d'acquérir un anglais courant*". Olivier Besancenot, d'après son QG, le connaît. Arlette Laguiller

et Marie-George Buffet déclarent en posséder "*des notions*". Gérard Schivardi ne parle que le français. Jean-Marie Le Pen, affirme qu'il tient à parler français, qu'il n'aime pas parler anglais, mais qu'il le comprend très bien.

Mais qui croire pour François Bayrou ? Pour "**Le Monde**", il parvient à s'exprimer, mais, selon la confiance d'un de ses proches "*Sarkozy, à côté c'est du Shakespeare*". Pour "**La Presse**", "*selon des journalistes anglophones, il serait "le seul candidat majeur capable de s'exprimer en anglais face à la caméra*".

D'après "**Le Monde**", Nicolas Sarkozy "*est loin d'être "fluent in english"*". Il émaille ses interventions par quelques mots anglais, "*mais les langues étrangères ne sont pas son fort*".

Pour "**La Presse**", sur la base d'un déplacement de Nicolas Sarkozy, aux États-Unis, où il s'était adressé en anglais à des hommes d'affaires new-yorkais : "*À vue de nez, on lui aurait donné le niveau d'un enfant de 8 ans en apprentissage : selon toute vraisemblance, il comprenait les mots qu'il épelait, mais cela ressemblait à un déchiffrement phonétique, avec un accent français à couper au couteau. Même si son entourage parle « d'anglais courant », sa biographe Catherine Nay admet qu'il a « toujours eu un problème avec l'anglais ».*"

Pour "**Le Monde**", "*Ségolène Royal parle anglais et allemand, mais a toujours des interprètes à l'étranger*". À l'occasion d'un de

séjour en Suède "**Le Figaro**" avait précisé, à propos d'elle : "*Avec l'aide d'une interprète, car son anglais est un peu sommaire*".

Pour "**La Presse**", "*Ségolène Royal dit « comprendre l'anglais ». Mais les rares fois où elle s'est aventurée à donner une interview dans cette langue — un site internet en donne un échantillon —, le résultat relève d'une joyeuse improvisation au point de vue vocabulaire, intonation et accent. C'est très approximatif. Elle se justifie en disant que : dans son enfance, seuls pratiquaient l'anglais « les enfants de la grande bourgeoisie ».*"

Voilà donc où nous en sommes encore 2006, par la force des préjugés, de l'inertie ! Ceci alors que le besoin d'une langue commune, le problème de l'incommunicabilité, avaient été perçus dès l'Antiquité par Platon, et qu'il était venu à l'esprit de Claude Gallien, né vers 131, d'élaborer un système de signes pour une communication précise de diverses idées !

Prétendre que chacun peut briller en langues revient à affirmer que n'importe qui peut exceller dans n'importe quelle discipline, activité professionnelle, intellectuelle, artistique, sportive ou autre. Le mot "équité" est très "tendance", or, dans le domaine de la communication linguistique, c'est l'espéranto qui nous en rapproche le plus.

1. www.cyberpresse.ca/article/20070418/CPMONDE/704180652/6283/CPMONDE

Ça bouge partout...

● 2007 marque le 30ème anniversaire de la mort du fondateur de la terminologie, l'ingénieur autrichien Eugen Wüster (1898-1977). Ce qu'il avait écrit dans son ouvrage en allemand "**Internationale Sprachnormung in der Technik**", publié en 1931, est toujours d'actualité : "L'énergie laborieuse pour apprendre à parler l'anglais est au minimum six fois plus grande que l'énergie pour apprendre à parler l'espéranto". Wüster estimait déjà que l'apprentissage de l'espéranto comme langue auxiliaire (connaissance active) et de l'anglais pour la connaissance passive (en particulier pour la lecture) conduirait à une économie de 50% de l'effort sans perte d'accès à la littérature en anglais. En outre "La création d'expressions spécialisées en espéranto coûterait aussi moins de travail que la normalisation linguistique internationale. Mais, de plus, l'espéranto n'est pas seulement une exigence de l'économie, mais au moins, au même degré, de justice. Élever l'anglais au niveau de langue internationale auxiliaire apporterait aux autres nations des désavantages si importants qu'on a déjà caractérisé cette forme de solution comme une "trahison linguistique" contre la langue maternelle. Une nation consciente de l'honneur ne peut participer à une collaboration internationale que sur la base de l'égalité des droits."

● Des photos relatives à l'espéranto, concernant surtout la période entre 1918 et 1938 en Autriche, sont maintenant en ligne sur Bildarchiv Austria, l'une des plus grandes bases de données d'images en Europe. C'est le fruit d'une collaboration entre le Musée International d'Espéranto de Vienne (IEMW) et la Collection pour les langues planifiées (Sammlung für Plansprachen) avec Bildarchiv Austria. Sur les 30.000 photos et 10.000 autres objets ayant l'espéranto pour thème, 10 000 sont déjà consultables. Ce sera un outil fort utile tant pour les chercheurs, les rédacteurs, que les curieux. L'IEMW se trouve au Palais Mollard, Herrengasse 9.

www.bildarchiv.austria.at/default.aspx

www.onb.ac.at/sammlungen/plansprachen/index.htm

● Le site de l'École municipale de "José C. Paz" (Province de Buenos Aires, Argentine) comporte maintenant un résumé en espéranto. Le but de cette école est d'enseigner les langues, les métiers et autres matières à des pauvres et des handicapés. Le directeur est le prof. Carlos Víctor Zalazar, qui a appris l'espéranto voici longtemps. <http://www.emfp402.com.ar> --> "Historia", --> "Otros idiomas", et aussi "Saludos". L'envoi d'un message de compliments, de remerciements et d'encouragement au maire et au prof. Zalazar en espagnol ou en espéranto peut se faire à : cavizar@hotmail.com

● Une nouvelle association internationale d'utilisateurs des programmes libres et de GNU/Linux a été fondée sous le nom de Libera Programaro (Programmes libres). Un forum fonctionne déjà avec 69 inscrits sur <http://groups-beta.google.com/group/eliberaprogramaro> ainsi qu'un propre site : www.liberaprogramaro.net.
Inf. : Felipe Castro <felcas@uol.com.br>

● Un DVD comportant un classique de la cinématographie soviétique "Le vol de la fiancée, ou Aventures caucasiennes de Shurik" peut être visionné en version sous-titrée et sonorisation synchronisée en espéranto. Paru en 1966, c'est l'une des comédies soviétiques les plus populaires. Format PAL. Durée : 117 minutes. Prix hors de Russie : 12 €. C'est le second DVD adapté en espéranto, après "Kin-Dza-Dza !" (2005), par Andrej Grigorjevskij <grigorjevskij@yahoo.co.uk>

La lettre de Guy Môquet

La lettre de Guy Môquet¹, quelles que soient les intentions et les visées, mérite d'être lue aux lycéens à chaque rentrée.

Mais il y aurait beaucoup d'autres lettres et de textes qui mériteraient d'être lus aussi pour amener à réfléchir. Par exemple, de soldats français de la première guerre mondiale,² allemands aussi, y compris des fusillés pour l'exemple qui avaient eu le courage suprême de dénoncer une tromperie ignoble. Ne faudrait-il pas que les lycéens sachent d'abord quelle a été la responsabilité du gouvernement de Raymond Poincaré dans l'ascension d'Hitler, ce qui a eu la seconde guerre mondiale comme conséquence, donc la mort du jeune Guy Môquet ?

Il y aurait aussi des textes de Gandhi, de Martin-Luther King, de philosophes, de personnalités reconnues par l'Unesco comme bienfaitrices de l'humanité, telles que le Dr Zamenhof.

Par exemple, pour une réflexion sur le nationalisme, cette lettre du 30 juin 1914 par laquelle il avait décliné l'invitation au Congrès fondateur de la Ligue Mondiale des Espérantistes Juifs :

"Je ne peux malheureusement pas vous donner mon adhésion. Suivant mes convictions, je suis homarano³ et ne peux adhérer aux objectifs et aux idéaux de quelque groupe ou religion que ce soit... Je suis profondément convaincu que tout nationalisme ne peut apporter à l'humanité

que de plus grands malheurs et que le but de tous les hommes devrait être de créer une humanité fraternelle. Il est vrai que le nationalisme des peuples opprimés — en tant que réaction naturelle de défense — est bien plus pardonnable que celui des oppresseurs ; mais si le nationalisme des forts est ignoble, celui des faibles est imprudent... L'un engendre l'autre et le renforce, et tous deux finissent par créer un cercle vicieux de malheurs dont l'humanité ne sortira jamais à moins que chacun de nous ne sacrifie son propre égoïsme de groupe et ne s'efforce de se placer sur un terrain tout à fait neutre... C'est pourquoi — bien que je sois déchiré par les souffrances de mon peuple — je ne souhaite pas avoir de rapports avec le nationalisme juif et désire n'oeuvrer qu'en faveur d'une justice absolue entre les êtres humains. Je suis profondément convaincu que, ce faisant, je contribuerai bien mieux au bonheur de mon peuple que par une activité nationaliste..."

1. www.histoire.edres74.ac-grenoble.fr/spip/spip.php?article112

2. Voir, par ex. "**Les damnés de la guerre**" (**Les crimes de la guerre et de la justice militaire 1914-1918**), Roger Monclin. Boulogne-Billancourt : Union Pacifiste de France. 1978, ou "**Les saigneurs de la guerre**", de Jean Bacon. Paris : Phébus. 2006.

3. Membre de l'humanité.

"La langue de l'espoir européen"

Cette jolie expression se trouve dans un communiqué de la FNSEA diffusé par "**TV Agri**" (Auteur : M.Hélène Schwoob)

"A Bruxelles et à Genève, souligne-t-on à la Fnsea, il faudra user de persuasion et de pédagogie : face à ceux qui veulent nous contraindre, il faudra de la volonté et de la fermeté ;

face à ceux qui doutent, il faudra peut-être aussi user de la langue de l'espoir européen; l'esperanto. Mme Lagarde réputée pour parler de nombreuses langues étrangères devra forcément rajouter celle-là."

<http://www.terre-net.fr/actualite-agricole/politique-syndicalisme/article-fnsea-lagarde-reaction-1393-39978.html>

Une étude bienvenue

"Une langue naturelle, démocratique, mondiale, c'est ce qu'il faut à l'Europe...". Ainsi s'intitule la dernière brochure publiée par André Cherpillod (façon de parler, car l'auteur nous a habitués à attendre la suivante !). Il s'agit d'une étude détaillée divisée en 5 chapitres :

1. Un universitaire pose le problème (qui traite des principaux points du Rapport Grin).
2. L'espéranto : une langue naturelle.
3. L'espéranto : une langue démocratique.
4. L'espéranto : une langue mondiale.
5. L'espéranto aujourd'hui.

Cette brochure de 76 pages A5 a le mérite de réunir, sous une forme très condensée, la plupart des arguments en faveur de l'espéranto que l'on

a pu lire çà et là, y compris dans notre supplément d'informations en français "**Service de Presse**". Elle aidera beaucoup les personnes qui veulent en savoir plus sur cette langue et sa raison d'être aujourd'hui, et qui peuvent être amenées à répliquer aux arguments, y compris ministériels, opposés à cette langue. On y trouve aussi des comparaisons intéressantes et utiles avec d'autres langues telles que le japonais, le chinois, l'indonésien, le malais, le tibétain, l'hébreu, etc., car certains accusent l'espéranto d'être une "trop européen" : ça ne les gêne pas que l'anglais, autrement plus compliqué et inéquitable, le soit !. Prix : 4,50 €, aux Éditions de la Blanchetière, 72320 Courgenard.

Cours par correspondance et Service Librairie de SAT-Amikaro

Cours par correspondance d'espéranto (différents niveaux; 12 correcteurs pour le 1er niveau)

Inscription directe auprès de : Marcel Redon, 52 Grande Rue, 57365 Flévy.

Service Librairie par correspondance pour les adhérents (catalogue sur demande) :

Bernard Schneider, 38, avenue de la République, 94320 Thiais.

SAT-Amikaro en Belgique et en Suisse :

BELGIQUE : Esperanto-Infor, Rue du Loutrier, 14, BE-1170 Bruxelles. Tél. 02/6608591

SUISSE : Mireille Grosjean, Grand-rue 9, CH-2416 Les Brenets.

Directeur de la Publication : Selle. Imprimerie TROISA, 91480 Quincy-sous-Sénart.

Rédacteur du Service de Presse : Henri Masson, Espéranto, 85540 Moutiers les Mauxfaits.

LA SAGO. CPPAP n° 0307 G 86224. Les informations du Service de Presse de SAT-Amikaro sont accessibles sur : www.esperanto-sat.info. Courriel : espero.hm@wanadoo.fr

La SAGO, juin 2007. Espéranto — vers une culture sociale sans frontières